

COLLECTIF LOIRE-BARATTE (1)

Communiqué

UNE CASERNE DE POMPIERS A SAINT ELOI : UN MAUVAIS CHOIX

En 2001, suite à un recours de Loire Vivante Nièvre Allier Cher, la cour administrative d'appel de Lyon avait conclu que la zone de la Baratte resterait une zone d'expansion des crues. Elle mettait ainsi un terme définitif au projet d'urbanisme en zone d'aléa fort. Depuis 2005, le Collectif Loire-Baratte constitué de quatre associations (1) s'efforce de redonner à ce quartier sa vocation historique d'espace agricole et naturel.

Il s'est particulièrement investi pour contrer le projet d'une route « pénétrante » est et d'une Zone Artisanale et Commerciale située en zone inondable.

Alors que la ville de Nevers nous avait annoncé que toute infrastructure sur ce secteur était maintenant enterrée, un nouveau projet de voie réapparaît aujourd'hui. Il fait suite à la décision des 27 communes concernées de construire la caserne de pompiers sur la commune de Saint-Eloi au lieu dit la Sablière. Nous sommes dans l'obligation de réagir et d'entrer dans un débat public qui n'a pas eu lieu en son temps.

UNE OPTION STRATEGIQUEMENT MAUVAISE

L'implantation de la caserne des pompiers dans ce secteur résulte d'un mauvais choix. Dans l'étude de faisabilité réalisée par les pompiers, des trois derniers emplacements possibles sur onze, Saint-Eloi arrive en dernière position sur les critères suivants : temps d'accès, efficacité, intervention des secours. Comme 2/3 des interventions réalisées par le service de secours se situent sur Nevers, Varennes-Vauzelles et Coulanges, les maires se voient imposer par le Préfet une nouvelle voie, réservée aux seuls pompiers, qui relierait la caserne à l'est en passant par le quartier de La Baratte.

Malgré cette nouvelle route, la caserne restera éloignée des principaux lieux d'intervention et de l'hôpital, ce qui allonge le temps moyen d'arrivée des secours. La sécurité sera moins bien assurée, la responsabilité en incombe à ceux qui ont fait ce choix.

UNE ZONE EN ALÉA FORT ET UN PATRIMOINE A RESPECTER

- L'étude EGRIAN (Etude Générale sur le Risque Inondation de l'Agglomération de Nevers) en cours confirme le caractère inondable de la Baratte. En cas de fortes inondations, la voie d'accès des pompiers sera impraticable. L'étude EGRIAN est présentée comme une volonté de développer une stratégie globale et cohérente du risque inondation pour Nevers et son agglomération. Nous cherchons ici la cohérence avec la décision des 27 communes.

- Cette voie apparaît en totale contradiction avec le projet de "Poumon vert" de la Baratte initié par la ville de Nevers. La partie non urbanisée de ce quartier, parsemé de zones humides, constitue une réserve de biodiversité à proximité de la ville, qu'il faut sauvegarder. Une telle voie d'accès marquerait ainsi une rupture dans l'espace naturel et le développement de la ceinture verte maraîchère de la ville.

UN COÛT TROP IMPORTANT POUR LES FINANCES LOCALES

Au moment où les finances publiques sont de plus en plus contraintes, les maires des 27 communes concernées vont-ils encore faire appel aux administrés pour trouver les 750 000 € nécessaires au financement cette voie d'accès qui verrait tout au plus 15 passages quotidiens ?

UN COLLECTIF DETERMINE

Les associations du collectif sont déterminées à s'opposer à ce projet par recours juridique si nécessaire. L'association Saint-Fiacre-Loire-Baratte a d'ailleurs confié le dossier à Maître Corinne Lepage. Le moment venu, il serait du plus mauvais effet d'avoir une caserne qui ne puisse pas être mise en exploitation.

DES ALTERNATIVES TOUJOURS POSSIBLES

Pour les associations, il est encore temps de revenir sur cette décision et de choisir un autre emplacement dans la proximité entre l'implantation des secours et les lieux de sinistres les plus fréquents. La sécurité de la population et l'efficacité des secours doivent primer. De plus l'empilement de mauvaises décisions entraînerait des surcoûts bien supérieurs à une révision du projet. Une facture supplémentaire que les Nivernais n'ont pas à supporter !

Contacts :

Saint Fiacre Loire Baratte : Brigitte Compain-Murez - 06 10 39 57 26

Solidaire avec les paysans : Serge Athiel - 06 82 65 42 04

Nevers Aménagement Environnement : François Laballery - 03 86 57 83 14

Loire Vivante Nièvre Allier Cher : Jacqueline Thévenot - 03 86 50 12 96

(1) Loire Vivante, Nevers Aménagement Environnement, Saint-Fiacre Loire-Baratte, Solidaire avec les paysans

Nevers – 4 janvier 2011